

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 AVRIL 2024 A 15 H

PROCES-VERBAL

MEMBRES DU CONSEIL	QUALITE	PRESENT	ABSENT	A DONNE PROCURATION A	REPRESENTE PAR SON SUPPLEANT
LEANDRI Ange-François	Président	X			
OLLANDINI Jean-Baptiste	Secrétaire				
ALARIS Nicolas	Titulaire		X		
ANDREANI Marie-Ange	Titulaire	X			
BARCELO Angelika	Titulaire		X		
BARTOLI Jean-Jacques	Titulaire	X			
BARTOLI Paul-Marie	Titulaire	X			
CAITUCOLI Paul-Joseph	Titulaire	X			
CARRIER Marie-Antoinette	Titulaire		X		
CIANFARANI Pierre	Titulaire	X			
CORTI Jacques	Titulaire		X		
COSTANZO Mathias	Titulaire	X			
DUVAL Danielle	Titulaire	X			
ETTORI Ghislaine	Titulaire	X			
FAGGIANI Alain	Titulaire	X			
GIAIACOPI Michel	Titulaire		X		
ISTRIA Mireille	Titulaire	X			
ISTRIA Patrice	Titulaire	X			
LARI Ange	Titulaire		X		
LEANDRI Jean-Yves	Titulaire		X		
LUCIANI Jean-Pierre	Titulaire		X		
MAZZONE Jean-Bernard	Titulaire	X			
MICHELETTI Vincent	Titulaire	X			
MONDOLONI Jeannine	Titulaire		X		
MONDOLONI Marie-Pierre	Titulaire		X		
MONDOLONI Marie-Liliane	Titulaire		X		
MOZZICONACCI José-Pierre	Titulaire		X		
NICOLAI Jacques	Titulaire	X			
NICOLAI-PIETRI Paule-Marie	Titulaire		X		
PAOLINI François	Titulaire	X			
PERENEY Jean	Titulaire	X			
PIANELLI CASANOVA Angélique	Titulaire	X			
PUCCI Joseph	Titulaire		X		
PTHOD HONORE Myriam	Titulaire		X		
QUILICHINI Pascal	Titulaire		X		
QUILICHINI Paul	Titulaire	X			
ROCCA Antoine	Titulaire		X		
SCANAVINO François-Joseph	Titulaire		X		
TABERNER Elisabeth	Titulaire	X			
TOLINI Jean-Pierre	Titulaire	X			
TRAMONI Michel	Titulaire	X			

Le quorum, fixé à 41, est atteint compte tenu de la présence de 22 conseillers.

L'ordre du jour est le suivant :

- Orientations budgétaires.
- Création de deux emplois permanents / Catégorie C / France Services.
- Remboursement de frais – Actualisation.
- Prestations SPANC / Tarifs.

Monsieur Vincent MICHELETTI I est désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal du Conseil communautaire du 1^{er} février 2024 est approuvé.

Point n°1 : Orientations budgétaires.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Monsieur Paul-Marie BARTOLI et Monsieur Vincent MICHELETTI s'interroge sur le prix payé par la commune de Serra di Ferro en comparaison avec la convention de fourniture de l'OEHC.

Monsieur Jean-Jacques BARTOLI rappelle que la priorité doit être donnée à la commune de Sollacaro.

Pour Monsieur Paul-Marie BARTOLI, outre la nécessité de pratiquer un prix qui couvre les coûts de production, il est indispensable que les besoins de la commune de Sollacaro soient satisfaits puis de hiérarchiser les priorités.

Monsieur Paul-Marie BARTOLI évoque la problématique des coûts de location et de la maintenance des véhicules industriels.

Le Président souligne que la vétusté des véhicules entraîne des immobilisations importantes, des coûts de réparation ainsi que des durées de location importantes. Il est proposé de renouveler chaque année une partie du parc pour lisser les dépenses et atténuer les coûts de fonctionnement.

Le Président précise que le futur fonctionnement sera impacté par le rapport de la CRC notamment en matière de gestion des moyens, particulièrement dans le domaine des déchets, et principalement pour les moyens humains.

Monsieur Jean-Jacques BARTOLI demande si l'activité du fermier, et plus généralement les services publics de l'assainissement et de l'eau potable, sera examinée avec attention compte tenu des problématiques.

Le Président rappelle que l'exercice 2024 sera consacré à la mise en œuvre des recommandations et remarques de la CRC. En matière d'eau potable, il convient de ne plus subir (urbanisme, voirie, vétusté, renouvellement, ...) mais de programmer les investissements. Une prochaine réunion du Bureau traitera du programme 2024.

Le Président souligne encore que depuis quelques années, le budget assainissement et particulièrement en matière d'investissement, est en sursis. En matière d'assainissement, 2024 sera consacrée aux investissements indispensables avec une première partie des investissements de l'Etat acquis.

Le Président informe le Conseil que 2 postes administratifs ne seront pas pourvus.

Monsieur Paul-Joseph CAITUCOLI souligne l'intérêt d'un poste de conseiller numérique pour les communes du rural et attire l'attention des conseillers sur la problématique de l'ingénierie de projet. Il propose enfin d'établir un partenariat avec la Slovénie à travers les fonds européens dans le domaine de la gestion de l'eau potable.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
22	0	22	22	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°2 : Création de deux emplois permanents / Catégorie C / France Services.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
22	0	22	22	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°3 : Remboursement de frais – Actualisation.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
22	0	22	22	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Point n°4 : Prestations SPANC / Tarifs.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
27	5	32	32	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Questions et/ou informations diverses.

- 1/ Monsieur LEANDRI Ange-François annonce la tenue d'un conseil communautaire pour examiner le rapport de la CRC.
- 2/ Monsieur LEANDRI Ange-François informe le Conseil sur les résultats du jugement en appel du contentieux SANTONI.
- 3/ Monsieur LEANDRI Ange-François annonce la prochaine installation d'un Médecin généraliste à Petreto-Bicchisano au sein des locaux de la CCSVT.

La séance est levée à 16h45.

* * *

* *

*